

FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL

LIGUE DE NORMANDIE

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'EURE

**COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
EN VISIO CONFERENCE DU 30 MAI 2022**



Présents : Mmes Frédérique HEDOUIN, Corinne LE PIOUFF, Virginie LOIE
M Stéphane BENADOUR, Olivier GIMENEZ, Patrick HENRY, Frédéric
ISIDORI, Dominique LANOE, Bertrand LOIE, Louis Marie MARTIN, Gilles
VILLAIN

Excusés : Mmes Lantoso RAKOTONDRAINIBE, Amel VAN BAAR
M Bruno CHATIRON Cyril LAMY, Loick MAHE

Absent : M Medhat SAMWIL

Invité : Pascal MARIE

Secrétaire de séance : Séverine LE CORRE

Ordre du jour :

- Ouverture par le Président
- Préparation A.G
- Validation des comptes 2021-2022, dispositions et financières
et budget prévisionnel 2022-2023
- Questions diverses

Patrick HENRY ouvre la séance à 20h00. Cette réunion de Comité Directeur est la
3^{ème} avant l'A.G. qui aura lieu à SAINT SEBASTIEN DE MORSENT, le vendredi 10
juin à 20h.

Préparation A.G.

Le Président demande aux membres présents de bien vouloir y être pour 19h00 pour
la préparation.

Franck BOUST ayant démissionné en début de saison pour cause de
déménagement, Il reste 1 poste vacant dans la composition du Comité Directeur :
Nous avons reçu la candidature de Pascal MARIE du BC PONT DE L'ARCHE, pour
ce poste.

Délégués A.G. FFBB : Le nombre de licenciés étant supérieur à 3000, notre Comité devra être représenté par 2 délégués.

3 candidatures reçues :
Stéphane BENADOUR – LE NEUBOURG BC
Pascal MARIE – BC PONT DE L'ARCHE
Gilles VILLAIN – US GRAVIGNY

Lors de cette A.G., il est important d'informer les Présidents des clubs :

- que le renouvellement d'affiliation 2022-2023 ne pourra se faire que s'ils sont eux-mêmes licenciés.
- Des changements importants vont avoir lieu concernant la charte des officiels.

Trésorerie

Les documents suivants ont été transmis aux membres du Comité Directeur, par mail en même temps que la convocation à cette visio-conférence :

- Compte de résultat 2021/2022

Comptes de produits : 249 036.94 euros
Comptes de charges : 253 810.10 euros

Le compte de résultat de la saison est déficitaire de 4772.16 euros. Cela s'explique par l'exonération des engagements en championnats, accordée aux clubs cette saison.

Il est procédé au vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte de résultat 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

La vérification des comptes se déroulera le vendredi 3 juin 2022, au siège du Comité.

- Dispositions financières 2022/2023

- Réintégration des frais d'engagements en championnats
- Augmentation du tarif des licences : 1€ part Ligue + 1€ part Comité + 2€ part FFBB

Il est procédé au vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Les dispositions financières 2022-2023 sont adoptées à l'unanimité.

- Budget Prévisionnel 2022/2023

Le budget a été réalisé en fonction des prévisions .

Il est procédé au vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

Fonctionnement du Comité

Cette saison ayant été interrompue, il n'a pas été facile de mettre en place l'organisation du nouveau Comité Directeur.
Patrick HENRY compte sur l'implication des élus pour le bon fonctionnement du Comité.

Questions diverses

Stéphane MONSIRE a adressé sa démission du Comité Directeur, le 16 février 2021 pour raisons personnelles et professionnelles. De ce fait, 1 poste est vacant.

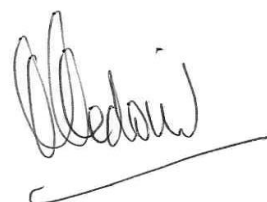
Le club de Bernay souhaite emprunter un terrain 3*3, courant juillet. La demande est acceptée, sous réserve que les terrains soient livrés.

L'ensemble des membres du Comité Directeur souhaite un prompt rétablissement à Pascal POTTIER.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h30.



P. HENRY
Président du Comité



F. HEDOUIN
Secrétaire Générale